

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Éducation
atteste que:

Monsieur : Mamadou KEITA
Né(e) le : 2/7/2006 **à :** Nara
Fils de : Mohamed Lamine KEITA et de Djidi DIARRA
Académie : NARA **Etablissement :** LNARA
N°Place : 25163 **Statut :** Régulier
Série : Terminales Sciences Exactes **Mention :** ASSEZ-BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat malien, session de juin 2025.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 90414 / SE / 2025 / CNECE

Bamako, le 25/07/2025
Le Directeur,



Zeïnou Aguiassa MAÏGA
P.P.E.S.G